

VILLE DE CHAMBERY

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 31 janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi trente-et-un janvier à 18H30, le Conseil Municipal de la Ville de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni au Centre de Congrès Le Manège, sous la présidence de M. Thierry Repentin, Maire

N°	TITRE	RAPPORTEUR	VOTE	DECISIONS	TEMPS DE PASSAGE *
1	DEBAT SUR LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE	Aurélie Le Meur	Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne acte au présent rapport	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les termes du débat sur la protection sociale complémentaire.	7 min
2	CONVENTION DE CO-FINANCEMENT POUR L'ETUDE DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU BIOLLAY	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve la convention de co-financement pour l'étude de renouvellement urbain du Biollay ci-jointe ; Autorise le Maire ou son représentant à signer cette convention ainsi que toute autre pièce à intervenir ; Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022.	26 min
3	MODIFICATION N°4 DU MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE N°19-18 POUR LA REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE BELLEVUE « CŒUR DE CITE » - QUARTIER DE BELLEVUE	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Autorise le Maire, ou son représentant habilité, à signer selon les conditions sus mentionnées la modification de marché n°4 et tous les actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération ; Dit que la dépense sera imputée sur l'autorisation de programme globale correspondante.	32 min

4	NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE A LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DURABLE	Gaetan Pauchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Fixe dans le cadre du dispositif d'aide à la relance de la construction durable, un objectif de production de 316 logements « tous types » dont 316 éligibles au dispositif ;</p> <p>Approuve le contrat de relance du logement ;</p> <p>Dit que le montant de l'aide sera inscrit au budget ;</p> <p>Autorise le Maire ou son représentant à signer le contrat de relance du logement ainsi que tout autre document à intervenir ;</p> <p>Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet et à Monsieur Le Président de la communauté d'agglomération de Grand Chambéry.</p>	46 min
5	RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022	Pierre Brun	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires et de la transmission du rapport d'orientations budgétaires.</p>	1h04
6	MODIFICATION DU REVERSEMENT DE L'AIDE DE LA CAF « ACCUEILS ADOLESCENTS » DANS LE CADRE DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE POUR L'ANNEE 2020	Aurélie Le Meur	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Retire la délibération n°DCM-2021-261 du 13 décembre 2021 ;</p> <p>Attribue les aides aux organisateurs d'accueils de loisirs selon le détail ci-dessus et autorise leur versement après rendu exécutoire de la présente délibération ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant, à signer les conventions ou avenants financiers nécessaires ;</p> <p>Affirme que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.</p>	3h41
7	DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A GRAND CHAMBERY RELATIVE A L'ASSISTANCE A LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES POINTS D'EAU D'INCENDIE DE LA COMMUNE DE CHAMBERY POUR L'ANNEE 2020	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Décide de demander un fonds de concours à la communauté d'agglomération Grand Chambéry à hauteur de 50 % du montant HT des dépenses réalisées en 2020 par la ville de Chambéry soit 3 450 € HT ;</p> <p>Dit que la recette est inscrite au budget de la ville pour l'année 2022.</p>	3h41

8	APPROBATION D'AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CHIEN AU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE	Dominique Loctin	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'un chien au service de la police municipale ; Autorise le Maire ou son représentant à signer avec l'agent de Police Municipale l'avenant à la convention actuelle dont les clauses sont annexées à la présente délibération ainsi que tout document relatif à cette mise à disposition ; Autorise l'inscription des crédits correspondant au budget.	3h41
9	MISE A JOUR DE LA LISTE DES ELUES AU CONSEIL MUNICIPAL ET DES INDEMNITES AFFERENTES	Thierry Repentin	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve les répartitions individuelles des attributions prévues entre le Maire, les Adjointes et les Conseillers Municipaux selon le tableau annexé ; Décide que le versement des indemnités de Mme Marianne BOUROU et de Mme Julie RAMBAUD prend effet à la date de prise de fonctions de ces élus.	3h41
10	ADHESION DE LA VILLE DE CHAMBERY AU FORUM FRANCAIS POUR LA SECURITE URBAINE	Dominique Loctin	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'adhésion de la Ville de Chambéry à l'Association Forum Français pour la Sécurité Urbaine ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion à l'association ; Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif ; Accepte de ne pas procéder au vote par bulletin secret conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales et désigne Dominique LOCTIN comme représentant de la Ville de Chambéry au conseil d'administration.	3h41
11	AVENANT FINANCIER N°3 - ECHEANCE ANNUELLE A LA CONVENTION DE PORTAGE N° 18-407 AVEC L'EPFL DE LA SAVOIE - CHAMBERY - ZAC VETROTEX	Daniel Bouchet	Mis aux voix, Mmes Aurélie Le Meur, Isabelle Dunod, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Philippe Cordier, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Accepte les modalités financières, conformément à la convention initiale signée le 19/07/2019 et à l'Avenant financier n°3 ' échéance annuelle ; Autorise le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes et documents nécessaires à l'application de la présente délibération, en particulier l'Avenant financier n°3 - échéance annuelle à la convention de portage n°18-407 ' Chambéry ' ZAC VETROTEX.	3h41
12	AVENANT FINANCIER N°5 - ECHEANCE ANNUELLE A LA CONVENTION DE PORTAGE N°18-393 AVEC L'EPFL DE LA SAVOIE - CHAMBERY - AVENUE DE LA BOISSE	Daniel Bouchet	Mis aux voix, Mmes Aurélie Le Meur, Isabelle Dunod, MM. Thierry Repentin, Daniel Bouchet, Philippe Cordier, n'ayant pas pris part au vote (5), le rapport est adopté à l'unanimité	LE CONSEIL MUNICIPAL : Approuve l'avenant financier joint à la présente Délibération ; Autorise le Maire ou son représentant à signer l'avenant financier n° 5, échéance annuelle à la convention de portage n°18-393 avec l'EPFL de la Savoie.	3h41

13	QUARTIER DE CHAMBERY LAURIER - AVENUE DE MERANDE - VENTE A LA SCI FA DIESE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN	Daniel Bouchet	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Décide, au vu de la désaffectation de l'emprise de 85 m², le déclassement de celle-ci ;</p> <p>Décide de la vente de l'emprise déclassée, après parcellisation, au profit de la SCI FA DIESE, pour un montant de six mille euros (6000€), et l'obligation de planter un arbre sur le terrain vendu, en accord avec les espaces verts de la Commune ;</p> <p>Dit que l'ensemble des frais induits par cette vente sera pris en charge par l'acquéreur ;</p> <p>Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant dûment délégué, à signer tous documents nécessaires à la régularisation de la vente envisagée ;</p> <p>Dit que la recette résultant de cette vente sera imputée au budget 2022 de la Commune ;</p> <p>Dit que la vente envisagée ne s'inscrit pas dans le cadre d'une activité économique, mais dans le cadre de la gestion du patrimoine communal, et n'est donc pas soumise à la TVA.</p>	3h41
14	QUARTIER DE CHAMBERY-LE-VIEUX - RUE DU GOLERON - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE RESEAU ENEDIS	Isabelle Dunod	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Accepte les termes de la convention de servitude de passage sur la parcelle cadastrée MA n°172, telle qu'elle a été établie par ENEDIS. L'extrait cadastral correspondant, ainsi qu'un exemplaire de la convention sont joints en annexe ;</p> <p>Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment délégué à signer ladite convention, ainsi que tous documents nécessaires ;</p> <p>Affecte l'indemnité forfaitaire de 15 €, attribuée après signature de l'acte notarié établi au frais d'ENEDIS, au budget de la commune.</p>	3h41
15	CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PLURIANNUELLE AVEC L'ORCHESTRE D'HARMONIE MUNICIPAL DE CHAMBERY	Jean-Pierre Casazza	Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL :</p> <p>Approuve la convention d'objectifs et de moyens pour une durée de 3 ans (2022-24) entre la Ville de Chambéry et l'association Orchestre d'harmonie municipal de Chambéry ;</p> <p>Autorise le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention, ainsi que tous les actes résultant de ce dispositif.</p>	3h41
16	INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL	Thierry Repentin	Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, donne acte au présent rapport	3h41	

17	<p>VŒU CONTRE L'OUVERTURE A LA CIRCULATION DE LA GALERIE « DITE DE SECURITE » DU TUNNEL DU FREJUS ET L'AUGMENTATION DU TRAFIC POIDS LOURDS SUR NOTRE VRU</p>	Aloïs Chassot	<p>Mis aux voix, Mmes Aurélie Le Meur, Claire Plateaux, Sophie Bourgade, Florence Bourgeois, Micheline Myard-Dalmis, Françoise Rahard, Sara Rotelli, Julie Rambaud, MM. Martin Noblecourt, Jimmy Bâabâa, Daniel Bouchet, Benjamin Louis, Alain Caraco, Jean Ruez, Pierre Brun, Philippe Vuillermet, Mathieu Le Gagneux, n'ayant pas pris part au vote (17), Mme Sabrina Haerinck, s'étant abstenue (1), Mmes Isabelle Rousseau, Nathalie Colin-Cocchi, Sylvie Koska, Laïla Karoui, Sandrine Garcin, Alexandra Turnar, MM. Benoît Perrotton, Philippe Cordier, Walter Sartori, Aloïs Chassot, votant POUR (10) et Mmes Christelle Favetta-Sieyes, Raphaële Mouric, Isabelle Dunod, Lydie Mateo, Claudine Bonilla, Marielle Thiévenaz, Marie Bénévise, Marianne Bourou, MM. Thierry Repentin, Jean-Pierre Casazza, Jean-François Beccu, Gaëtan Pauchet, Farid Rezzak, Salim Bouziane, Michel Camoz, Jean-Benoît Cerino, Dominique Loctin votant CONTRE (17), le rapport est rejeté</p>	<p>LE CONSEIL MUNICIPAL : Rejette le présent vœu contre l'ouverture à la circulation de la galerie « dite de sécurité » du tunnel du Fréjus et l'augmentation du trafic poids lourds sur notre VRU.</p>	3h50
----	--	---------------	--	---	------

* Les vidéos de retransmission intégrale des conseils municipaux, disponibles sur le site internet de la ville, sont chapitrées par délibération

Affiché à l'Hôtel de Ville le 1^{er} février 2022

Thierry REPENTIN
Maire

